



## Non-salariés : de grandes disparités de revenus

**E**n Rhône-Alpes, 13 % des actifs occupés sont non salariés. Les revenus de ces travailleurs indépendants sont très variables. Ils sont faibles dans le domaine de l'agriculture et des services de proximité, souvent élevés chez les professions de santé, pharmaciens et juristes. Les différences de revenus entre hommes et femmes sont marquées. L'âge et l'ancienneté dans l'activité influent sur le niveau de revenus. Enfin, le statut de non-salarié est relativement plus fréquent dans les territoires ruraux et touristiques que dans les villes et les espaces industriels.

Sophie Perrin, Axel Gilbert (Insee)

Au 31 décembre 2011, 312 000 personnes exercent une activité non salariée en Rhône-Alpes, soit 13 % de la population active occupée (11 % en France métropolitaine). Les métiers sont variés : artisans, commerçants, professions libérales, agriculteurs etc. Parmi eux, 17 % sont des auto-entrepreneurs ; ils forment un groupe aux spécificités fortes (voir définitions). Dans la suite de l'étude, les chiffres donnés pour les revenus des non-salariés sont hors auto-entrepreneurs.

### De fortes inégalités de revenus selon le domaine d'activité

La moitié des non-salariés de la région gagnent plus de 18 100 euros par an, soit un peu moins qu'en France métropolitaine (18 600 euros). Les écarts de

### 1 Moins d'agriculteurs parmi les non-salariés rhônalpins qu'en moyenne nationale

Répartition des non-salariés par secteur en Rhône-Alpes, en %, hors auto-entrepreneurs

| Secteur                              | Rhône-Alpes  | France métropolitaine |
|--------------------------------------|--------------|-----------------------|
| Commerce pharmaceutique              | 0,8          | 0,9                   |
| Professions juridiques               | 1,6          | 2,1                   |
| Industrie                            | 4,0          | 3,7                   |
| Transport commerce de gros           | 4,2          | 3,4                   |
| Tourisme, arts spectacles et loisirs | 8,6          | 7,5                   |
| Agriculture                          | 10,9         | 15,8                  |
| Professions libérales de santé       | 11,1         | 11,3                  |
| Construction                         | 13,0         | 11,5                  |
| Services de proximité                | 13,3         | 12,5                  |
| Commerce de proximité                | 14,2         | 13,1                  |
| Autres services                      | 18,2         | 18,2                  |
| <b>Ensemble</b>                      | <b>100,0</b> | <b>100,0</b>          |

Source : Insee, base non-salariés 2011

## 2 Plus le revenu moyen d'un secteur est élevé, plus les écarts de revenus y sont importants

Dispersion des revenus des non-salariés en Rhône-Alpes (hors auto-entrepreneurs, sauf dernière colonne)

| Secteur                              | Revenu annuel moyen (en euros) | Revenu annuel médian (en euros) | Écart interquartile (en euros) | Écart entre le revenu médian des femmes et celui des hommes (en %) | Revenu annuel moyen des auto-entrepreneurs (en euros) |
|--------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Agriculture                          | 11 300                         | 6 500                           | 12 700                         | -45                                                                | ns                                                    |
| Commerce de proximité                | 21 700                         | 15 500                          | 23 400                         | -33                                                                | 3 700                                                 |
| Commerce pharmaceutique              | 85 700                         | 68 100                          | 72 900                         | -21                                                                | ns                                                    |
| Construction                         | 28 800                         | 24 000                          | 22 200                         | -46                                                                | 8 300                                                 |
| Industrie                            | 29 500                         | 22 000                          | 30 500                         | -75                                                                | 4 600                                                 |
| Professions juridiques               | 118 100                        | 60 700                          | 118 000                        | -60                                                                | ns                                                    |
| Professions libérales de santé       | 65 100                         | 46 000                          | 52 100                         | -48                                                                | ns                                                    |
| Services de proximité                | 15 400                         | 11 800                          | 15 600                         | -7                                                                 | 4 900                                                 |
| Tourisme, arts spectacles et loisirs | 17 800                         | 12 600                          | 18 600                         | -26                                                                | 4 500                                                 |
| Transport commerce de gros           | 29 700                         | 20 800                          | 32 000                         | -58                                                                | 5 100                                                 |
| Autres services                      | 33 700                         | 20 700                          | 38 400                         | -56                                                                | 6 300                                                 |
| <b>Tous secteurs confondus</b>       | <b>30 600</b>                  | <b>18 100</b>                   | <b>30 100</b>                  | <b>-21</b>                                                         | <b>5 500</b>                                          |

ns : non significatif

Source : Insee, base non-salariés 2011

revenus entre non-salariés sont importants, plus prononcés que les écarts entre salariés. En Rhône-Alpes, le rapport mesurant l'écart de revenus entre les 25 % les plus pauvres et les 25 % les plus riches est deux fois plus élevé chez les non-salariés que chez les salariés.

Le revenu dépend beaucoup du domaine d'activité. Les professions juridiques, le commerce pharmaceutique et les professions libérales de santé sont les domaines aux revenus les plus élevés de la région (plus de 65 000 euros en moyenne en 2011). Ces revenus restent toutefois inférieurs de 7 700 euros à la moyenne française pour le commerce pharmaceutique et de 4 500 euros pour les professions libérales de santé. Ces professions rémunératrices sont aussi celles qui connaissent les plus fortes disparités de revenus. Ainsi, dans les professions juridiques, la moitié des non-salariés gagnent moins de 60 700 euros en 2011, mais un quart d'entre eux dépassent 150 000 euros de revenu annuel. Les revenus moyens les plus faibles sont ceux des agriculteurs (11 300 euros en 2011), suivis par les services de proximité (coiffeurs, taxis...), le secteur du tourisme, des arts, spectacles et loisirs, et celui du commerce de proximité (entre 15 000 euros et 21 000 euros). Dans ces secteurs, la répartition des revenus est assez équilibrée.

Parmi les agriculteurs, en revanche, les différences de revenus sont fortes. La moitié d'entre eux gagnent moins de 6 500 euros en 2011. Seul un quart des agriculteurs de la région gagnent plus de 14 500 euros durant l'année en 2011, un revenu légèrement supérieur au SMIC des salariés. Les revenus annuels des agriculteurs de Rhône-Alpes sont inférieurs aux revenus constatés en France métropolitaine (- 6 000 euros

en moyenne). Les exploitations rhônalpines sont en effet plus petites et les spécialisations y sont moins rémunératrices (plus d'élevage, moins de grandes cultures céréalières).

Un travailleur indépendant sur dix exerce par ailleurs une activité salariée. Leur revenu d'activité non salariée s'élève en moyenne à 20 300 euros en 2011. Mais la moitié de ces multiactifs gagnent moins de 5 000 euros par an au titre de leur activité non salariée. Les revenus non salariaux de ces travailleurs sont plus élevés lorsque cette activité salariée se situe dans le même domaine que leur emploi non-salarié. Les

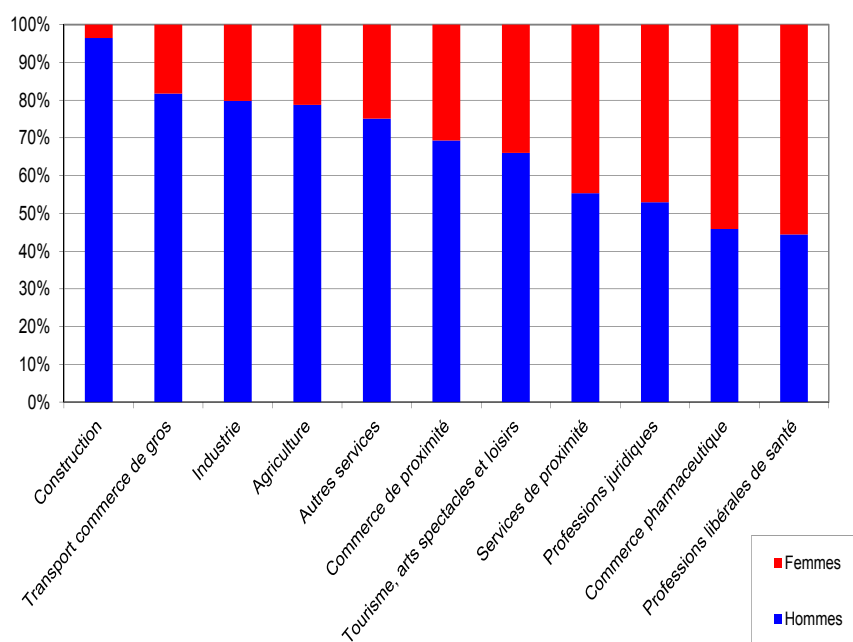
agriculteurs multiactifs font exception : que leur activité salariée soit dans l'agriculture ou non ne change en rien le faible montant de leur revenu non salarial.

### Des non-salariées minoritaires et moins bien rémunérées

Les non-salariées restent peu nombreuses : elles ne constituent qu'un tiers des non-salariés de la région, alors qu'il y a autant de femmes que d'hommes parmi les salariés. Elles ont un revenu inférieur de 25 % en moyenne à celui des hommes non-salariés de la région en 2011. La différence de revenu chez les salariés est comparable : le

## 3 Les femmes non-salariées : minoritaires sauf dans la santé

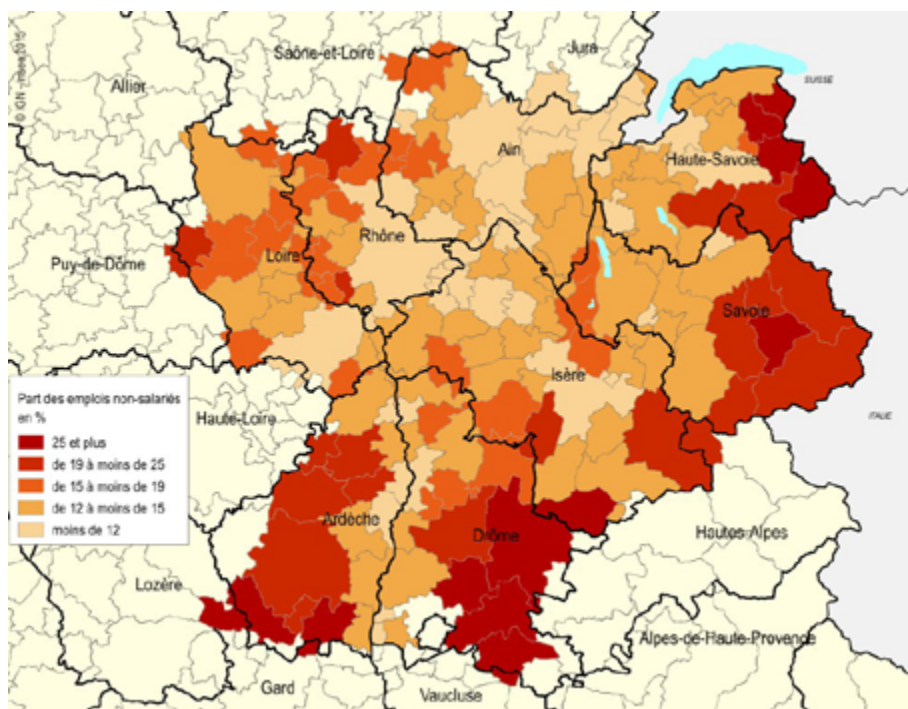
Part de femmes parmi les non-salariés, par secteur, hors auto-entrepreneurs



Source : Insee, base non-salariés 2011

#### 4 Davantage d'emplois non-salariés en zones rurales et touristiques

Proportion d'emplois non-salariés dans l'emploi total, par bassin de vie, en 2011 (y.c. auto-entrepreneurs)



Source : Insee, Recensement de la population 2011

Le salaire moyen des salariées du secteur privé est inférieur de 28 % au salaire moyen masculin. Pourtant, les secteurs les plus rémunérateurs chez les non-salariés sont très féminisés, mais c'est justement dans ces secteurs que les inégalités de revenus sont les plus importantes. Parmi les professions libérales de santé, qui représentent 11 % des non-salariés rhônalpins, plus de la moitié des professionnels sont des femmes. Elles y gagnent en moyenne moitié moins que les hommes. Dans les professions juridiques, également fortement féminisées, l'écart est plus prononcé encore (- 57 % de revenu en moyenne par rapport aux hommes). Le commerce pharmaceutique, où les femmes

sont bien représentées, est le secteur d'activité où les inégalités de revenus selon le sexe sont les plus faibles (- 19 % de revenu pour les femmes). Il est suivi de près par les services de proximité (- 20 % de revenu). Les femmes ne représentent que 20 % des non-salariées de l'industrie (il s'agit ici de domaines artisanaux tels que la bijouterie, l'ameublement ou la couture, hors métiers de bouche rattachés au commerce de proximité). C'est le secteur où l'inégalité entre hommes et femmes est la plus forte : elles y gagnent en moyenne 60 % de moins que les hommes. En 2011, la moitié des non-salariées de l'industrie ont un revenu annuel inférieur à 5 500 euros, tandis que les trois

quarts des hommes non-salariés du secteur gagnent plus de 7 700 euros.

Le revenu des travailleurs indépendants de la région croît avec leur âge, culmine entre 50 et 55 ans, et décroît franchement après 60 ans (de 4 200 euros par an en moyenne), sans doute en lien avec une baisse du volume d'activité. Pour les femmes non salariées, la baisse du revenu moyen est plus rapide et plus précoce (- 900 euros par an dès 50 ans, puis - 7 000 euros après 60 ans). Pour les agriculteurs, cette baisse est importante dès l'âge de 50 ans (- 2 000 euros par an entre 50 et 60 ans, puis - 1 900 euros après 60 ans).

L'ancienneté en tant que non-salarié est également un facteur majeur qui explique le montant des revenus : en Rhône-Alpes aussi bien qu'en France métropolitaine, le revenu moyen fait plus que doubler au-delà de 10 ans d'ancienneté. Il est fréquent qu'un non-salarié ait des revenus très faibles les premières années de son activité. Cet effet est le même pour les femmes et pour les hommes.

#### Les non-salariés : plus présents en zone rurale et touristique

En Rhône-Alpes, 13 % des actifs occupés sont non salariés, mais cette proportion est variable selon le lieu de travail. Plus les territoires sont urbanisés, plus la proportion de non-salariés dans l'emploi est faible. Les territoires porteurs de grosses industries constituent également un tissu économique plus favorable à un emploi salarié que non-salarié. Inversement, les territoires ruraux et touristiques sont davantage propices au développement de petites structures économiques, donc à la création d'emplois non-salariés. Ainsi, l'emploi non salarié représente 18 % de l'emploi total en Ardèche, tandis que dans le Rhône, il ne dépasse pas 11 %. Dans certains bassins peu denses, cette proportion atteint 30 % : le sud de la Drôme et de l'Ardèche et les zones de tourisme alpin. Elle culmine à 37 % de non-salariés dans le petit bassin de vie des Baronnies.

Dans les territoires où les non-salariés sont relativement nombreux, ils sont souvent eux-mêmes employeurs de salariés. Ainsi, seuls 10 % des non-salariés sont employeurs dans le Rhône, tandis qu'ils sont 16 % en Ardèche (12 % sur l'ensemble de Rhône-Alpes).

Le Rhône est aussi le département de Rhône-Alpes où le revenu moyen est le plus élevé en 2011 (37 000 euros), suivi de l'Ain et de l'Isère (31 600 euros et 30 400 euros). Le Rhône se distingue de l'Ain par ses hauts

#### 5 Le Rhône : moins de non-salariés mais aux revenus plus élevés

Caractéristiques de l'emploi non salarié par département

| Département               | Proportion de non-salariés employeurs (en %) | Proportion de non-salariés dans l'emploi total (département du lieu de travail, auto-entrepreneurs inclus, en %) | Revenu annuel moyen (hors auto-entrepreneurs, en euros) | Revenu annuel médian (hors auto-entrepreneurs, en euros) | Revenu annuel moyen des auto-entrepreneurs, en euros |
|---------------------------|----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| Ain                       | 14                                           | 13                                                                                                               | 31 600                                                  | 21 000                                                   | 5 600                                                |
| Ardèche                   | 15                                           | 18                                                                                                               | 23 000                                                  | 12 300                                                   | 5 600                                                |
| Drôme                     | 13                                           | 15                                                                                                               | 26 200                                                  | 15 600                                                   | 5 600                                                |
| Isère                     | 12                                           | 12                                                                                                               | 30 400                                                  | 18 900                                                   | 5 800                                                |
| Loire                     | 14                                           | 13                                                                                                               | 29 000                                                  | 16 300                                                   | 5 000                                                |
| Rhône                     | 11                                           | 11                                                                                                               | 36 800                                                  | 21 300                                                   | 5 700                                                |
| Savoie                    | 13                                           | 15                                                                                                               | 26 500                                                  | 16 300                                                   | 5 100                                                |
| Haute-Savoie              | 12                                           | 15                                                                                                               | 29 200                                                  | 17 300                                                   | 5 200                                                |
| <b>Région Rhône-Alpes</b> | <b>13</b>                                    | <b>13</b>                                                                                                        | <b>30 600</b>                                           | <b>18 100</b>                                            | <b>5 500</b>                                         |

Sources : Insee, base non-salariés et Recensement de la population 2011

La région Rhône-Alpes compte, en 2011, 90 000 auto-entrepreneurs, dont 60 % sont réputés actifs, c'est-à-dire qu'ils ont déclaré un revenu pour cette année. Les non-salariés sont plus fréquemment auto-entrepreneurs que les hommes non-salariés (+ 3 points). Le revenu annuel des auto-entrepreneurs est faible, se situant bien en dessous des seuils maximaux autorisés par ce statut. Il s'élève en moyenne à 5 500 euros dans la région. Les revenus masculins sont supérieurs de 33 % aux revenus féminins en Rhône-Alpes. La moitié des auto-entrepreneurs actifs de la région gagnent moins de 3 200 euros en 2011, et 10 % d'entre eux gagnent moins de 300 euros annuels. Seuls 10 % de ces non-salariés ont un revenu moyen supérieur à 14 300 euros en 2011.

Les auto-entrepreneurs de la région sont davantage pluriactifs : 38 % contre 11 % des autres non-salariés rhônalpins. Pour les 62 % restants, qui n'ont pas d'autre revenu d'activité professionnelle, ces revenus restent faibles. En Rhône-Alpes, les entrepreneurs monoactifs gagnent en moyenne 6 500 euros par an. La moitié d'entre eux gagnent moins de 4 100 euros annuels, et seuls 10 % dépassent les 15 700 euros sur l'année. A titre de comparaison, la moitié des non-salariés monoactifs hors-auto-entrepreneurs gagnent plus de 19 500 euros en 2011.

Le revenu d'activité non-salariée des auto-entrepreneurs rhônalpins pluriactifs est encore plus faible que celui des entrepreneurs monoactifs. En moyenne, il s'élève à 3 800 euros en 2011. La moitié d'entre eux gagnent moins de 1 900 euros sur l'année, et seuls 10 % ont gagné plus de 10 200 euros cette année-là. Dans la majorité des cas, l'auto-entreprise constitue alors un simple revenu de complément : le revenu total moyen de ces pluriactifs, salaires inclus, s'élève à 25 250 euros bruts.

Les auto-entrepreneurs sont surtout présents dans le secteur des services de proximité (27 % des non-salariés en Rhône-Alpes, dans les services à la personne et l'enseignement notamment), suivi par l'industrie (22 %) et les autres services (22 % également). En revanche, ils sont quasi-absents des professions juridiques, des professions libérales de santé, du commerce pharmaceutique et de l'agriculture. Ils représentent entre 10 % et 15 % des non-salariés dans les autres secteurs d'activité. Leur revenu moyen varie entre 3 000 euros et 9 800 euros annuels en 2011 selon les secteurs.

revenus, les revenus médians étant proches, autour de 21 000 euros. Le revenu médian isérois est un peu inférieur (18 900 euros). Les revenus les plus faibles se trouvent en

Ardèche (23 000 euros en moyenne), et la moitié des non-salariés y gagnent moins de 12 300 euros durant l'année. C'est dans les départements où le revenu moyen est

le plus élevé que les inégalités de revenus entre non-salariés sont également les plus prononcées. ■

### Définitions

**Non-salariés** : sauf pour les chiffres portant sur la proportion d'emploi non-salariés relativement à l'emploi total, pour laquelle est non-salarié celui qui se déclare comme tel au recensement, les non-salariés sont ici l'ensemble des cotisants à un régime social non salarié, qu'ils soient entrepreneurs individuels ou gérants majoritaires de SARL. Les dirigeants « assimilés salariés » (gérants minoritaires de SARL, dirigeants de sociétés anonymes...) ne font donc pas partie du champ. Tous les pluriactifs (percevant à la fois des revenus d'activité salariaux et non salariaux) sont pris en compte, y compris ceux qui exercent à titre principal une activité salariée.

**Auto-entrepreneuriat** : ce régime spécifique, mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2009, offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations et contributions sociales. On considère qu'un auto-entrepreneur est **économiquement actif** s'il a déclaré un chiffre d'affaires positif dans l'année ou, en cas d'affiliation en cours d'année, s'il a déclaré au moins un chiffre d'affaires positif au cours des quatre trimestres qui ont suivi son assujettissement (éventuellement l'année suivante).

**Revenu d'activité** : pour les non-salariés en activité au 31 décembre, le revenu d'activité correspond à l'assiette servant au calcul de leurs cotisations personnelles d'allocations familiales. Cette assiette repose sur le revenu professionnel imposable (chiffre d'affaires des auto-entrepreneurs après abattement représentatif des frais professionnels, bénéfice des entrepreneurs individuels classiques, rémunération des gérants majoritaires), après réintégration de certains allègements fiscaux. Les cotisations sociales sont déduites mais pas les contributions sociales (CSG-CRDS). En cas d'exercice déficitaire, le bénéfice des entrepreneurs individuels est considéré comme nul. Ce revenu peut correspondre ou non à une activité à temps complet. Les revenus sont **annualisés** : ainsi, une personne ayant débuté son activité depuis six mois et ayant gagné en tout 12 000 euros aura un revenu annualisé de 24 000 euros. Elle ne comptera que pour moitié dans les effectifs. Les indépendants classiques n'ayant pas déclaré leur revenu font l'objet d'une **taxation d'office** par l'Acos pour le recouvrement des cotisations. Ils sont pris en compte dans le calcul des effectifs mais pas des revenus.

**Ancienneté** : ce concept renvoie à la date d'assujettissement du non-salarié à l'Urssaf.

### Sources

La **base « non-salariés »** est issue de deux sources administratives, gérées par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) et par la caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (CCMSA). Ces deux organismes collectent les cotisations sociales et la CSG/CRDS assises sur les rémunérations des non-salariés.

Depuis 2004, le **Recensement de la population** est basé sur des cycles de collecte par sondage de cinq ans. Le millésime 2011 résulte ainsi des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2009 et 2013. Il permet ici de déterminer la part de l'emploi non-salarié dans l'emploi total, sur la base des déclarations des personnes recensées.

Insee Rhône-Alpes  
165, rue Garibaldi - BP 3184  
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :  
Pascal Oger  
Rédactrice en chef :  
Aude Lécroart

ISSN : 2416 - 6391 (imprimé)  
ISSN : 2273 - 0672 (en ligne)  
© Insee 2015

### Pour en savoir plus

- « Indépendants et dirigeants salariés d'entreprise : un tiers de femmes », Insee Première n° 1563, juillet 2015
- « Revenus d'activité des indépendants en 2012 : baisse pour les indépendants « classiques » comme pour les auto-entrepreneurs », Insee Première n° 1562, juillet 2015
- « Emploi et revenus des indépendants », Insee Références édition 2015, février 2015
- « Rhône-Alpes : des salaires élevés, mais d'importantes disparités entre salariés et entre territoires », La lettre Analyses n° 229, avril 2014

